

pour leur entretien les anciens revenus de l'Église, rétablir un nouveau rit et de nouvelles cérémonies, conformément aux usages qui s'observaient dans la chapelle de l'empereur dont il avait été le chapelain. Il dut encore former des écoles pour le chant, pour les cérémonies, pour l'étude des saintes lettres. Il lui fallut procurer des habits sacerdotaux à ses clercs, leur distribuer à chacun leur emploi, rétablir l'église de Saint-Etienne, et surtout celle de Saint-Jean qui semblaient n'être plus que des ruines, enfin, reconstruire un cloître où son clergé pût mener sous ses yeux la vie en commun.

Mais les dévastations des Barbares n'étaient pas les seules dont le clergé eût à se plaindre ; les seigneurs avaient profité sans scrupule des malheurs de l'Église pour se partager ses dépouilles. Leidrade, et après lui, Amolon, firent auprès de Charlemagne et de Lothaire les plus grands efforts pour recouvrer ses biens dilapidés. Ces empereurs ordonnèrent, en effet, la restitution des terres et propriétés de tous genres qui avaient été ravies. Notre archevêque saint Rémy obtint aussi un grand nombre de restitutions des rois de France et de Bourgogne. Ménestrier, dans les preuves de son *Histoire consulaire*, cite neuf ordonnances rendues à ce sujet ; Paradin en rapporte une dizaine. D'autres archevêques, Aurelien, Alwalo, etc., recoururent aux mêmes moyens pour rentrer dans les biens de l'Église, et eurent le même succès.

La manière dont Leidrade, Agobard et Adon de Vienne, parlent de l'église de Saint-Jean au IX^e siècle, pourrait faire présumer qu'elle était déjà cathédrale. Le premier, dans sa fameuse lettre à Charlemagne, l'appelle la grande église par excellence ; il la nomme avant toutes celles de la ville, même avant celle de Saint-Etienne. Cependant, quoique la basilique de Saint-Jean fut dès lors regardée comme cathédrale, on ne laissa pas de continuer pendant plusieurs siècles après Leidrade, de désigner l'église de Lyon sous l'ancien nom d'église de Saint-Etienne. C'était sous cette appellation que les empereurs, les rois de France et les autres princes la désignaient. Les chanoines en prirent le nom lorsqu'ils